



DELUBAC
Asset Management

RAPPORT PAI 2025



Résumé sur les Principales Incidences Négatives

Conformément à sa Déclaration de transparence sur la prise en compte des Incidences Négatives (PAI – Principle Adverse Impacts), Delubac Asset Management rend compte de ses Principales Incidences Négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Le reporting, ci-contre couvre une période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

PAI	Indicateur d'incidence négative sur les facteurs de durabilité	Taux d'éligibilité	Taux de couverture
Émissions de GES	1. Émissions de GES	98,14%	70,46%
	2. Empreinte carbone	98,14%	70,46%
	3. Intensité des émissions de GES des entreprises investies	98,14%	83,91%
	4. Exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles	98,14%	96,24%
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non-renouvelable	98,14%	63,59%
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	98,14%	54,01%
Biodiversité	7. Activités ayant un impact négatif sur le secteur à fort impact climatique	98,14%	96,24%
Eau	8. Consommation d'eau	98,14%	0,64%
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux	98,14%	69,79%
Questions sociales et relatives aux employés	10. Violation des principes du Pacte Mondial des NU et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	98,14%	96,24%
	11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte Mondial des nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales	98,14%	95,53%
	12. Ecart de rémunération non-ajusté entre les sexes	98,14%	13,13%
	13. Mixité au sein du conseil d'administration	98,14%	67,04%
	14. Exposition à des armes controverses (MAP, BASM, armes chimiques et biologiques)	98,14%	96,24%
Souverains	15. Intensité carbone	0,52%	0,38%
	16. Violations sociales	0,52%	0,38%
Eau, déchets et autres matières	7. (optionnel) Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	98,14%	95,53%
Questions sociales et de personnel	1. (optionnel) Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents de travail	98,14%	95,53%

Le taux d'éligibilité correspond à la part du portefeuille qui est éligible à ce PAI. Dans ce cas, le % investi en titres d'entreprise.

Le taux de couverture correspond à la partie du portefeuille qui est à la fois éligible à ce PAI et couverte par les données de Sustainability.



Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés							
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Elément de mesure	Incidence 2025	Incidence 2024	Incidence 2023	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement							
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	521,41	837,32	1 190,0	Top 3 contributeurs : AIR LIQUIDE, Saint Gobain, Seche Environnement	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui explique les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact progressivement à partir de fin 2024. La politique de vote applicable depuis 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	530,48	466,58	716,1	Les entreprises carbo-intensives en portefeuille proposent des solutions environnementales qui vont permettent aux acteurs en aval de leur chaîne de réduire leur empreinte carbone (émissions évitées)	
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	28 697,47	18 071,92	25 584,6	Les émissions de scope 3 ne sont pas systématiquement bien reportées, ce qui rend l'interprétation des résultats délicats.	DAM intègre dans l'analyse ESG systématiquement une vision globale (scope 1, 2 et 3) des émissions de GES ainsi que des plans de réduction sur ces trois scopes.
		Emissions totales de GES en tonnes d'équivalents CO2	29 749,36	19 375,82	27 473,7		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis (scope 1-2-3)	863,12	627,53	715,4	scope 1+2+3 Top 3 contributeurs : Heidelbergcement, Evonik, VEOLIA ENVIRONNEMENT	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui explique les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact progressivement à partir de fin 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on



							climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (scope 1-2-3)	2 148,49	871,05	904,6	Top 3 contributeurs : AIR LIQUIDE, Terna, Saint Gobain	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui explique les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact progressivement à partir de fin 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	2	4,19	2,9	Principaux contributeurs : Iberdrola, Iberdrola Finanzas, EDF	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui explique les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact progressivement à partir de fin 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	54,38	56,24	61,4	Top 5 des plus gros contributeurs : Air Liquide, Airbus, EssilorLuxottica, Prosus, DSV	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui explique les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact progressivement à partir de fin 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.



		Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	15,08	8,51	7,4	Top 5 des plus gros contributeurs : Airbus, Saint Gobain, Schneider Electric, T-Mobile, Ferrari	La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui explique les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact progressivement à partir de fin 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique <i>NB : Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique</i>	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Agriculture, sylviculture et pêche (secteur NACE A)	-	-	-		La politique d'exclusion de DAM prévoit l'exclusion du charbon thermique, ce qui explique les émissions relativement faibles. Delubac AM prévoit de renforcer les exclusions liées aux énergies fossiles dans les fonds qui seront lancés dans la SICAV à impact progressivement à partir de fin 2024. La politique de vote applicable en 2024 a été renforcée pour soutenir les say on climate tangibles et autres résolutions favorisant les plans de transition climatiques.
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Construction (secteur NACE B)	0,11	0,01	0,01	Principal contributeur : Ferrovial	
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (secteur NACE C)	1,37	2,74	2,84	Principal contributeur : IBERDROLA FINANZAS	



	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Fabrication (secteur NACE D)	0,39	0,27	0,39	Principal contributeur : Air Liquide
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Mines et carrières (secteur NACE E)	0,19	-	1,19	Principal contributeur : Aurubis
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Activités immobilières (secteur NACE F)	0,16	0,24	0,24	Principal contributeur : NE Property
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Transport et stockage (secteur NACE G)	0,08	0,09	0,12	Principal contributeur : DSV
	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Alimentation en eau,	0,60	0,55	-	Principal contributeur : Seche Environnement



		assainissement, gestion des déchets et assainissement (secteur NACE H)					
		Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique : Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules automobiles et de motocycles (secteur NACE L)	0,03	0,04	0,05	Principal contributeur : METRO	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (exprimée en %)	0	0,45	0,9	-	En 2024, Delubac AM a intégré le groupe de travail de l'AFG sur la biodiversité afin de partager nos connaissances. Une première étape a été réalisée fin 2023 pour évaluer l'exposition aux impacts et dépendances du portefeuille. Un partenariat avec une l'ONG Surfrider noué en 2024 et Delubac Asset Management est devenu membre de Finance for Biodiversity Foundation en 2024. Les travaux pour analyser la transition des entreprises sur l'enjeu de la biodiversité se sont poursuivis en 2025.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,0	0	0,0	Principaux contributeurs : STELLANTIS NV, Evonik Industries	La couverture de cet indicateur est faible (inférieure à 1%) pour donner lieu à interprétation. Il n'y a pas d'objectif associé mais l'indicateur est suivi et peut être utilisé dans le cadre des dialogues avec les émetteurs. Un partenariat avec une l'ONG Surfrider noué en 2024 et d'autres partenariats à caractère environnemental devraient voir le jour. Ces partenariats nous aident à analyser les enjeux liés.



Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	0,30	1,16	1,2	Principaux contributeurs : Huhtamaki, Seche Environnement, Saint Gobain, Aurubis, Veolia	Le résultat obtenu est relativement faible. Il n'y a pas d'objectif associé mais l'indicateur est suivi et peut être utilisé dans le cadre des dialogues avec les émetteurs. Un partenariat avec une l'ONG Surfrider noué en 2024 et d'autres partenariats à caractère environnemental devraient voir le jour. Ces partenariats nous aident à analyser les enjeux liés. Certaines entreprises contributrices valorisent même les déchets dangereux.
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (exprimée en %)	0	0	0	/	Le critère d'exclusion est maintenu dans la politique DAM. Un contrôle mensuel est réalisé en interne.
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations (exprimée en %)	37	37,29	34,4	Principaux contributeurs : BE Semiconductor, Prosus, Infineon Technologie, Shurgard, Crelan	Cet indicateur relève selon nous d'une exposition au risque mais ne reflète pas un risque systématique. Nous suivons cette exposition dans l'analyse extra-financière et la politique d'exclusion DAM prévoit l'exclusion des entreprises présentant une violation de ces principes.



	des entreprises multinationales						
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	11,57	30,01	29,22	Principaux contributeurs : ASML, Nationwide Building, Universal Music Group, Wolters Kluwer, Hammerson	La réduction de l'écart s'explique par un effet de stock picking non lié spécifiquement à ce critère.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	44,06	42,98	43,1	Principaux contributeurs : SAP, Salesforce, Adidas, Oracle, Ferrari	Le résultat obtenu est relativement bon (>40%). L'indicateur est suivi dans l'analyse ESG.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,00	0,00	0,0	/	Le critère d'exclusion est maintenu dans la politique DAM. Un contrôle mensuel est réalisé en interne.
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux							
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Élément de mesure	Incidence 2025	Incidence 2024	Incidence 2023	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de produits intérieur brut	0,19	0,13	0	Montants détenus très faibles, principaux contributeurs : POLAND INT BOND, BELGIUM GOVERNMENT B, AUSTRIA	L'indicateur est intégré dans l'analyse ESG liés aux souverains de notre prestataire ESG. Pas de mesures prises pour la période de référence suivante.



						GOVMNT BOND, NETHERLANDS GVT, SPAIN GOV BOND	
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (valeur numérique)	/	0	0	/	L'indicateur est intégré dans l'analyse ESG liés aux souverains de notre prestataire ESG. Pas de mesures prises pour la période de référence suivante.
		Proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements connaissant des violations de normes sociales au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations Unies ou, le cas échéant, du droit national (exprimée en %)	0,0	0,0	0,0	/	L'indicateur est intégré dans l'analyse ESG liés aux souverains de notre prestataire ESG. Pas de mesures prises pour la période de référence suivante.



Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés							
Incidence négative sur la durabilité	Incidence négative sur des facteurs de durabilité (qualitative ou quantitative)	Elément de mesure	Incidence 2025	Incidence 2024	Incidence 2023	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs relatifs à l'environnement							
Eau, déchets et autres matières	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau (en %)	71	48,96	27,7	Principaux contributeurs, n'ayant pas de système de gestion de l'eau formalisé : BE Semiconductor, Infineon Technologies, Air Liquide, Shurgard, ASM International	Le critère est intégré dans le cadre d'analyse ESG. DAM prévoit de renforcer son analyse sur ce critère, notamment pour les entreprises dont l'action prioritaire porte sur la gestion de l'eau.
Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés							
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents de travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents du travail (exprimée en %)	11	16,41	10,5	TOP 5 contributeurs sans implication dans la prévention des accidents du travail : Shurgard, CMCIFRPA, LOGICOR, IWG US, CMA CGM	Le critère est intégré dans le cadre d'analyse ESG. En 2024, DAM a renforcé l'intégration de ce critère dans la sélection des titres du fonds Delubac Impact Positive Health, en prérequis pour les entreprises qui seront analysées dans le cadre d'une recherche d'impact social.